

Devoir allemand

Numéro d'inventaire : 2020.22.736

Auteur(s) : Albert Prost

Type de document : travail d'élève

Période de création : 1er quart 20e siècle

Date de création : 1916 (entre) / 1918 (et)

Matériau(x) et technique(s) : papier ligné

Description : Copie simple, réglure de petits carreaux 0,4 cm, encre noire. Prénom et nom de l'élève manuscrits en haut à gauche.

Mesures : hauteur : 30,5 cm ; largeur : 19,6 cm

Notes : D'après d'autres copies sur le même sujet: devoir d'allemand qui serait une version, note, remarques et appréciation du correcteur.

Mots-clés : soutien scolaire (cours particuliers...)

Allemand

Filière : Lycée et collège classique et moderne

Lieu(x) de création : Dole

Historique : L'objet fait partie d'un ensemble témoignant de l'instruction à domicile, par correspondance, entre 1908 et 1924 environ, d'une fratrie de trois garçons : Albert né en 1901, André en 1904 et François en 1914. Leur père était notaire d'un canton pauvre et le lycée le plus proche était à Lons-le-Saunier, à 20 kms, trop loin pour être externe. Relativement modeste, la famille avait une culture littéraire assez riche, mais très encadrée par l'Eglise : Zola était à l'Index. Elle lisait La Revue des Deux Mondes. Le grenier était rempli de livres scolaires, parfois anciens, le Lhomond, par exemple, les Hommes illustres, Xénophon, des traductions mot à mot de classiques grecs ou romains. Dans la bibliothèque de la salle où la famille se tenait le soir, on trouvait tous les classiques français reliés, en éditions anciennes. Après leurs études domestiques, les trois frères ont été mis en pension au Collège Mont-Roland à Dole. Ce collège catholique a été dirigé par des jésuites, mais à l'époque ils étaient hors de France. Les trois frères semblent avoir obtenu sans difficulté le baccalauréat. C'était une famille de juristes. Gaston, le père, était licencié en droit. Son père, qui avait tenu l'étude de notaire avant lui, était docteur en droit, chose rare à l'époque. Albert et François ont donc « naturellement » fait leur droit jusqu'au doctorat qu'ils ont soutenu, Albert sur l'évolution démographique du département, François sur les cahiers de doléances. Albert s'est installé comme avocat, puis il a acheté une étude d'avoué, et a dû repartir à zéro en 1945 après sa captivité en Allemagne. La suppression des études d'avoué l'a conduit à devenir syndic de faillites. Après la Seconde Guerre mondiale, François a succédé à son père. Il a racheté les études de deux cantons voisins et l'un de ses fils lui a succédé, intégrant un office notarial du chef-lieu du département. André est devenu missionnaire dans l'ordre des Pères Blancs en Afrique et il a fait œuvre de pionnier dans l'étude des langues, publiant des dictionnaires et des grammaires, notamment du Dogon et de langues souvent menacées. // éléments biographiques tirés d'une note rédigée par Antoine Prost, fils d'Albert (consultable in extenso sur demande).

Autres descriptions : Nombre de pages : Non paginé.

Commentaire pagination : 1 p. manuscrites sur 2 p.

Langue : français

Voir aussi : http://www.inrp.fr/presse-education/revue.php?ide_rev=1836&LIMIT_OUVR=2790
<https://www.cairn.info/revue-histoire-de-l-education-2015-2-page-29.htm>

Lieux : Dole

Albert Liot
Il faut avoir l'air J. M. J.
de faire des C.S. pour maltraiter a. d. a.
me tout, comme Volney Junt. a. m.
6 p.

Devoir allemand

C.S.
« Cela lui arrive a propos, dit le cuisinier, laissez
le seulement faire, lui qui voit ce qui sort
des perdrix! Si c'était un garçon ordinaire,
il se serait arrêté au ~~petit~~ roti! »

C.S.
« — Je dis aussi; pensa l'hôtelier, il ne paraît
certes pas très élégant; mais aussi, lorsque je l'ai
entraîné par mon développement, j'ai vu qu'il n'était
stupidité!!! que'un général et un sire d'importance. »

Ceci veut
un peu
mieux

Cependant, le cocher avait fait donner à
manger aux chevaux et avait lui-même demandé
un manger robuste dans la salle du peuple
et ~~les~~ comme il était pressé, il fit bientôt
atteler de nouveaux. Le personnel de l'hôtel
ne put pas plus longtemps se contenir et
demanda, avant qu'il ne fut trop tard, direc-
tement au cocher du maître ce qui était son
seigneur et comment il s'appelait? Le cocher
un garçon malicieux et fin, reprit: « Ne vous
l'a-t-il pas dit lui-même? »

« — Non, répondit-on, et il reprit:
« — Je crois bien qu'il ne parle pas beaucoup
en un jour; eh bien! c'est le comte Strapinski,
mais il restera ici aujourd'hui et part-êtra
quelques jours, car il m'a ordonné de partir
en avant avec la voiture. »

